

Séance du 15 février 2016

Nombre de conseillers :

Elus : 15

En fonction : 15

Présents ou représentés:13

Absents : 2

Date de convocation : 4 février 2016

Secrétaire de séance : Mme Annette EPP

Sous la présidence de M. Bernard LIENHARD, Maire.

Présents : M. et Mmes. Yvette HOLTZMANN, Annette EPP, Franck LANG Adjoint
Mmes et MM. Pascal MAILLET, François JANSEM, Muriel GAAB, Antoine BURG,
Brigitte VACELET, Annette FLECK, Guillaume SCHNEIDER, Jean-Marc SCHEER,
Mireille ADAM.

Absents : Christian SUSS, Christophe BALL.

DELIC-001-2016 : Compte Administratif 2015 du « Budget principal de la Commune »

Le Compte Administratif 2015 de la « Commune » se présente comme suit :

- Dépenses de fonctionnement :	241 874,92 €
- Recettes de Fonctionnement :	685 474,94 €
- Excédent de fonctionnement de clôture :	443 600,02 €
- Dépenses d'investissement :	155 278,24 €
- Recettes d'investissement :	114 229,22 €
- Déficit d'investissement de clôture :	- 41 049,02 €
- Excédent global de clôture :	402 551,00 €

Objet : Compte Administratif 2015 du Budget Annexe de l'Assainissement.

Le Compte Administratif 2015 du Budget annexe de l'Assainissement se présente comme suit :

- Dépense de fonctionnement :	64 172,01 €
- Recettes de fonctionnement :	72 460,29 €
- Excédent de fonctionnement de clôture :	8 288,28 €
- Dépenses d'investissement :	9 005,00 €
- Recettes d'investissement :	28 856,66 €
- Excédent d'investissement de clôture :	19 851,66 €
- Excédent global de clôture :	28 139,94 €

Les membres du Conseil Municipal, placés sous la présidence de Mme Yvette HOLTZMANN, Adjointe au Maire, approuvent, hors la présence du Maire, les comptes administratifs 2015 du « Budget principal de la Commune », du « Service annexe de l'Assainissement ».

(Approuvé à l'unanimité)

DELC-002-2016 : Comptes de Gestion de l'exercice 2015

Le Conseil Municipal,

- Après avoir pris connaissance des Comptes de Gestion de la « Commune », et du « Budget annexe de l'Assainissement » pour l'exercice 2015, présentés par le Trésorier –Comptable de HOCHFELDEN,
- Considérant que les opérations comptables ont été correctement décrites,
- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées,
- Statuant sur l'exécution des budgets de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections des budgets,
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

- CONSTATE la parfaite concordance des comptes de gestion avec les comptes administratifs,

- DECLARE que les Comptes de gestion du Budget principal de la « Commune » et du « Budget annexe de l'Assainissement », dressés pour l'exercice 2015 n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

(Approuvé à l'unanimité)

DELC-003-2016 : Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2015 du « Budget principal de la Commune ».

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu le Compte Administratif de l'exercice 2015, le 15 février 2016,
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2015
Constatant que le Compte Administratif de la « Commune » présente :

- un déficit d'investissement de 41 049,02 €
- un excédent de fonctionnement de 443 600,02 €
- statuant sur les restes à réaliser (détail annexé à la présente) : dépenses 312 000,00 €, recettes 49 000,00 €

Décide d'affecter le résultat comme suit :

- 1) affectation aux excédents de fonctionnement capitalisés (compte 1068):
304 049,02 €
- 2) affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur)(ligne 002) :
139 551,00 €

(Approuvé à l'unanimité)

DELC-004-2016 : Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2015 du « Budget Annexe de l'Assainissement ».

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu le Compte Administratif de l'exercice 2015 du « Budget Annexe de l'Assainissement » le 15 février 2016,
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2015,

Constatant que le compte administratif présente :

- un excédent d'investissement de 19 851,66 €
- un excédent de fonctionnement de 8 288,28 €
- statuant sur les restes à réaliser: dépenses 0,00 €, recettes 0,00 €

Décide d'affecter le résultat comme suit :

- 1) affectation aux excédents de fonctionnement (cpte 002) : 8 288,28 €
- 2) affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur)(ligne 002): 19 851,66 €

(Approuvé à l'unanimité)

DELIC-005-2016 : Permis de démolir

Le Maire soumet aux membres du Conseil Municipal, la demande faite par Monsieur Hubert FERBACH, domicilié 4 rue de l'Ecureuil à Oberhausbergen, en vue de la démolition de la grange, de la buanderie, du garage, du poulailler et de la clôture de la propriété sise 44 rue Haute à Minversheim.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- donne un avis favorable à cette démolition.

(Approuvé à l'unanimité)

DELIC-006-2016 : Travaux rue Principale 3^{ème} Tranche : attribution des travaux

Vu la délibération du 9 février 2015 qui autorisait le maire à lancer les consultations d'entreprises et qui adoptait le plan de financement,

Vu les offres des entreprises,

Vu l'avis de la commission d'appel d'offres réunie le 15 février 2016,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- décide d'attribuer les travaux comme suit :
 - o Lot 1 : Voirie, à l'entreprise E JL sise 5 rue du Ried à Schweighouse-sur-Moder, pour un montant de **124 406,40 € HT** (part communale et part départementale)
 - o Lot 2 : Renouvellement du réseau d'éclairage public et enfouissement du réseau desserte téléphonique, à l'entreprise E RTP sise 6 chemin du Calvaire à Haguenau, pour un montant de **36 651 € HT**,
- autorise le Maire à demander les subventions réglementaires,
- autorise la Maire à signer tous les documents administratifs y relatifs.

(Approuvé à l'unanimité)

DELIC-007-2016 : Participation financière pour travaux de pavage

Dans le cadre des travaux de voirie de la rue Principale, certains riverains ont manifesté le souhait de faire réaliser leur entrée d'immeuble avec des pavés de couleur, à la place d'un enrobé traditionnel, moyennant une participation financière.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- fixe à 20 € par mètre linéaire de façade la participation financière des riverains ayant fait réaliser leur entrée d'immeuble avec des pavés de couleur.

(Vote : 12 voix pour, 1 abstention)

DELIC-008-2016 : Entretien des espaces verts 2016

Le Maire informe les Membres du Conseil Municipal qu'il serait souhaitable, comme pour les années précédentes, de souscrire un contrat d'entretien pour les espaces verts autour de la salle polyvalente et ceux aux cinq entrées du village ainsi que pour le désherbage manuel des massifs.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- décide de confier à l'entreprise ENTRAIDE EMPLOI, 1 rue de Steinbourg à 67700 Monswiller, l'entretien des espaces verts de la commune au prix de 3 200 € nets maximum pour 9 passages pendant la saison 2016 et 4 passages de désherbage manuel des massifs,
- demande à l'entreprise de prévenir la mairie au moins 48h avant leur date d'intervention,
- autorise le Maire à signer le contrat d'entretien y relatif.

(Approuvé à l'unanimité)

DELIC-009-2016: Recours au service d'archiviste itinérant du Centre de Gestion du Bas-Rhin

Le Maire expose qu'il serait opportun de faire appel au service proposé par le Centre de Gestion de mise à disposition d'un archiviste itinérant. Sa mission pour notre commune consisterait :

- à définir un plan de classement des archives contemporaines, les dossiers extraits seront archivés.
- à proposer une série d'élimination des archives ne nécessitant pas d'être conservées
- à concevoir le plan de récolement et faire l'inventaire sous forme de base de données

Il est précisé que l'élimination des documents se fait en tenant compte des prescriptions réglementaires.

L'archiviste intervient à ce titre sous forme de conseil et propose au Maire un plan d'élimination que le Maire valide en tout ou partie.

Le coût d'intervention s'élève à 250 € HT par jour, la durée d'intervention est estimée à 20 journées environ.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver l'intervention de l'archiviste itinérant et d'autoriser le maire à signer la convention avec le Centre de Gestion du Bas-Rhin.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE le recours au service d'archiviste itinérant du Centre de Gestion pour une durée estimée à vingt jours d'un montant de 5 000,00 € HT environ,

PRECISE que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2016 de la Commune,

AUTORISE le Maire à signer la convention avec le Centre de Gestion du Bas-Rhin.

(Approuvé à l'unanimité)

DELIC-010-2016: Chasse : approbation d'une nouvelle candidature.

Vu la nouvelle candidature déposée en mairie le 5 février 2016 par l'Association de Chasse du Koppenberg et environs,

Vu l'avis favorable de la Commission Communale de la Chasse réunie le 15 février 2016,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- donne son agrément à la candidature suivante :
 - M. Eric BURGER, 1 Rue Mercière à 67270 ALTECKENDORF
- précise qu'une liste à jour des associés pour la saison 2016-2017 sera fournie au Président de l'Association.

(Approuvé à l'unanimité)

DELIC-011-2016: Mise en accessibilité du bâtiment Mairie-Ecole : approbation du plan de financement.

Vu l'arrêté préfectoral du 20 novembre 2015 approuvant l'Agenda d'Accessibilité programmée de la commune de Minversheim,

Vu la délibération du 7 décembre 2015 attribuant à l'entreprise AEK, les travaux de maîtrise d'œuvre concernant la mise en accessibilité du bâtiment Mairie-Ecole, conformément à l'ADAP, sur les exercices 2016-2017.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- autorise le maire, le moment venu, à lancer les consultations d'entreprises
- autorise le maire à signer les actes administratifs relatifs à ce projet
- adopte le plan de financement suivant :
 - Coût total des travaux (intérieur et extérieur): 141 900,00€HT
(112 500,00 € HT en 2016 et 29 400,00 € HT en 2017)
 - Honoraires Architecte : 14 899,50 € HT
 - Imprévus : 12 500,00 € HT
 - DETR sollicitée 40% : 67 719,80 €
 - Aide parlementaire : 7 200,00 €
 - Fonds propres ou emprunt : 94 379,70 €

(Approuvé à l'unanimité)

Pour extrait conforme,
Le Maire
Bernard LIEHNHARD